



F L E U R

La Lettre d'informations de Deux-Sèvres Nature Environnement
N° 18 - Février 2006

DE C A R R O T T E

Assemblée Générale :

Rendez-vous le 25 février
à 14h30

A l'Hôtel de la vie associative
de Niort

(cf. convocation jointe)

Pour que l'on puisse se promener tranquille !

Depuis le début de l'année, une pétition est disponible en soutien à la « circulaire Olin », pour le respect de la loi du 3/01/1991 dite « loi 4x4 », seul texte sur lequel s'appuyer pour éviter la circulation sauvage des « moteurs verts » dans la nature. Or, les motoristes ont déposé une plainte au Conseil d'Etat pour demander l'annulation de cette circulaire. Ils ont aussi déposé 35 000 signatures auprès de la Ministre en lui demandant de retirer sa circulaire !

Cette dernière nous a clairement fait savoir que sans contreponds, elle se verrait certainement obligée de plier sous la pression !

Pour l'instant, notre pétition dépasse à peine les 34 000 signataires : ce n'est pas un contreponds. Pour être efficace, il en faudrait deux à trois fois plus au moins.

Vous comprenez donc qu'il est urgent de signer cette pétition :

Sur internet :

<http://petition.stmedd.free.fr>

Vous pouvez aussi passer au local de l'association pour signer un exemplaire papier.

Encore plus de nature dans le bulletin ? C'est possible... grâce à vous !

Nous vous proposons de restaurer deux rubriques présentes dans les bulletins du temps du regretté Gaston Bonnin : le compte-rendu des sorties naturalistes (que vous faites entre vous ou dans le cadre de sorties grand public) ainsi que le carnet d'observations naturalistes.

Pour ce dernier, il s'agira d'observations ponctuelles d'animaux et de plantes (liées ou non à des atlas en cours) que vous aurez transmises à l'association. Vous pourrez choisir de publier la totalité ou une partie seulement de vos observations, afin de conserver une certaine discrétion sur une station, si vous estimez qu'elle est sensible ou que le site est limité en fréquentation.

Ces rubriques ne pourront se « réveiller » que si vous les faites vivre ... alors à vos plumes et vos carnets d'obs' !!

Nicolas

Calendrier inter-associations 2006

Pour cette troisième édition, 12 associations ont participé au calendrier pour y rassembler pas moins de 64 sorties nature gratuites et ouvertes à tous, couvrant ainsi une grande partie du département.

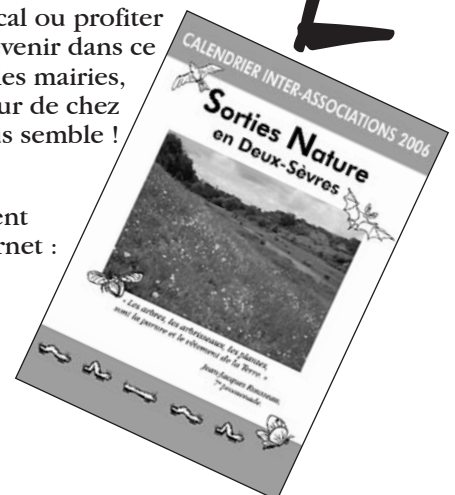
7 000 exemplaires ont été imprimés et ne demandent qu'à être diffusés !

Vous pouvez passer au local ou profiter de sorties nature (nous prévenir dans ce cas) pour en diffuser dans les mairies, bibliothèques, écoles, autour de chez vous et partout où bon vous semble !

Faites passer !

Le Calendrier est également disponible en PDF sur internet :

www.dsne.org



Quoi de neuf pour 2006 ?

Recherche bénévoles pour une veille écologique du territoire

Comme vous le savez peut-être, ne serait-ce que par les compte-rendus de réunions et le tableau des représentants en commissions figurant avec chaque rapport d'activités, l'association est fréquemment sollicitée pour participer à des réunions. Il s'agit de projets locaux (déviations, roclades...), de territoires (chartes de pays...), etc. Nous recherchons l'implication de certains d'entre vous afin de pouvoir faire face à cet afflux de sollicitations :

Les documents d'urbanisme :

Un des outils essentiels du développement du territoire qui se met en place actuellement est le Plan Local d'Urbanisme – ou PLU pour les intimes – qui remplace progressivement le Plan d'Occupation des Sols. Ces documents sont consultables et soumis à enquête publique. Actuellement, nous ne pouvons suivre ces dossiers. Il serait intéressant que vous surveilliez ce qui se passe sur votre commune (et les périphériques) afin de voir quels terrains vont devenir constructibles, quel est le projet de territoire de la commune dans son ensemble... Déjà, des habitants de Béceleuf nous ont alertés sur une modification d'une vallée humide, et nous avons pu réagir lors de l'enquête publique.

Les chartes de territoire :

En ce moment, nous sommes fortement impliqués dans les projets de territoires (charte de Pays, SCOT) sur les Pays Mellois et du Haut Val de Sèvre (Saint Maixentais). Pour faire valoir la prise en compte du patrimoine naturel, les projets pour l'étude et la valorisation de sites remarquables, nous avons besoin de vous : vous qui vivez sur ces territoires êtes les mieux placés pour nous alerter sur ces secteurs.

Les salariés et le Conseil d'Administration seront là pour vous assister sur la situation, les outils à utiliser, vous soutenir et apporter des réponses techniques (dans la limite aussi de leurs compétences !).

2

Recherche de témoignages :

Vallée du Lambon : démarche d'inventaire et de gestion des espaces naturels



Cette année, nous allons travailler avec l'Association pour la Restauration du Lambon (ARLA) sur l'étude de trois zones humides : le sentier de l'Agrion (Thorigné) et deux zones humides situées à proximité du plan d'eau du Lambon (gouffre de Courtiou, prairie de la Bessière, à Vitré).

L'objectif est d'y effectuer un diagnostic biologique et proposer des mesures de gestion afin de conserver ou optimiser les habitats, ainsi que leur faune et flore associée, qui en font la richesse.

Cette association engage cette démarche afin d'aller au-delà de la gestion stricte de la rivière mais aussi s'attacher aux milieux connexes, en particulier s'ils présentent des richesses biologiques.

Nous vous demandons donc de nous communiquer des sites de votre connaissance sur lesquels il vous semble nécessaire de protéger des habitats ou des espèces, ou plus simplement de nous faire passer vos remarques, observations diverses. Ainsi, cette démarche engagée sur ces trois sites pilotes pourra être généralisée à toute la vallée.



-  Etudes chiroptères en 2006
-  Pays du Haut Val de Sèvre : Charte de territoire
-  Pays Mellois : recherche de prairies communales

Recherche Prairies Communales en Mellois pour valorisation

En soutien avec le Pays Mellois, nous avons initié un projet d'inventaire et de sensibilisation autour des prairies communales sur ce vaste territoire de 84 communes (cantons de Melle, Celles-sur-Belle, Brioux-sur-Boutonne, Chef-Boutonne, Lezay, Sauzé-Vaussais). Certains se souviennent encore du triste sort que certaines prairies communales ont connu, comme celle de Périgné où la richesse biologique remarquable (Cuivré des marais, Gratiolle officinale, Sonneur à ventre jaune, Râle des genêts...) a presque totalement disparu pour laisser place à d'immenses cultures et un plan d'eau de loisirs, malgré les projets de protection du site et sa mise en ZNIEFF. D'autres projets menés par l'association illustrent l'utilité d'un tel partenariat comme le Communal de Fors, les sites CREN, la carrière de Ricou...

Si vous connaissez des sites (disparus ou toujours présents), merci de nous les signaler car nous avons ici une réelle opportunité de les faire valoriser, grâce au partenariat avec le Pays Mellois, voire d'y proposer des mesures de gestion. Le recueil de données naturalistes (même les plus communes) est prévu ainsi que celui des témoignages pour faire ressortir l'aspect culturel et historique : vos souvenirs de « drôles » seront autant d'éléments intéressants et un bout d'histoire à faire partager.

De notre côté, un questionnaire a été adressé à chaque commune et une recherche en archives a déjà été effectuée. Mais le territoire est grand et nous comptons donc sur vous !! Par la suite, nous allons rencontrer les personnes référentes sur les communes volontaires, effectuer un diagnostic biologique léger (habitats, flore, insectes) et proposer des outils de communication aux collectivités.

D'autres projets de gestion et valorisation d'espaces naturels :

- La Crèche

De Ruffigny au moulin de Candé, la commune de La Crèche a mis en place un sentier nature sur lequel nous allons travailler cette année : définition des richesses biologiques, propositions de mesures de gestion et de pistes pour la valorisation de ce site. Si vous habitez sur la commune ou si vous vous baladez sur ce secteur, faites nous remonter vos remarques et observations naturalistes (écureuils...).

- Niort : Marais de Galuchet et de La Plante

Comme évoqué à plusieurs reprises dans nos feuilles de liaison, le Marais boisé de Galuchet et les prairies de La Plante vont faire l'objet d'un diagnostic biologique.

Il est déjà prévu d'inventorier les plantes et habitats (Parc du Marais Poitevin), les Oiseaux (GODS), les Mammifères, Papillons de Jour, Libellules, Amphibiens et Reptiles (DSNE).

Tout peut être étudié et toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour compléter les familles évoquées en fonction d'observations ponctuelles mais aussi sur de nouvelles familles (Coléoptères ...) afin que cet état des lieux soit le plus complet possible et qu'un maximum de précautions soient prises lors des opérations de gestion.

- Etudes chauves-souris :

- Sainte Eanne, Soudan Nanteuil, Fomperron (Magnerolles) ; Vasles, St Martin du Fouilloux, La Ferrière en Parthenay (Magot, Auxance) ; Vernoux en Gâtine, Le Beugnion, Secondigny, Le Rétail, Azay sur Thouet, Allonne, La Boissière en Gâtine, St Pardoux, Le Tallud, Pompaire, Soutiers, Mazières en Gâtine, Verruyes, Soutiers, Vouhé, Beaulieu sous Parthenay et Parthenay (Thouet amont) ; le Marais Poitevin :

Voilà pas moins de 42 communes concernées par Natura 2000 sur lesquelles nous travaillons pour une prise en compte des CHAUVES-SOURIS afin qu'elles soient intégrées dans la gestion. [...]

3

[...] Pour cela, en 2006, nous rechercherons sur chacune de ces communes des gîtes à Chauves-souris dans le bâti privé. Comme ceci est un travail conséquent qui ne marche le plus souvent que grâce au fameux « bouche-à-oreille », nous vous demandons d'effectuer une petite ENQUETE DE VOISINAGE auprès de votre famille, de vos amis sur ces communes afin de savoir si ils connaissent des endroits où se regroupent les chauves-souris.

Il s'agit ici uniquement d'une identification des gîtes et, si la colonie est intéressante et le propriétaire volontaire, nous y effectuerons un suivi tous les 2-3 ans. Nous pouvons aussi proposer des mesures de cohabitation s'il y a souci.

Nous avons besoin de vous !

Nicolas

Contact au local : Sandrine
05 49 73 37 36 - deuxseves.nature@laposte.net

Site internet : www.dsne.org

Du nouveau sur la toile ! Un nouveau système de gestion de notre site internet a été mis en place. Nous pouvons l'alimenter de façon très simple. Si vous avez des idées de photos, d'articles à diffuser, surtout n'hésitez pas à nous en faire part.

Thomas.

Les Amis du Galuchet

4

Un franc succès pour ce premier rendez-vous (d'une longue série !). Une bonne vingtaine de personnes, habitués de l'association ou simples niortais ouverts sur leur patrimoine local, a pu découvrir les enjeux de la restauration de ce marais, poser des nichoirs à oiseaux et à chauves-souris et découvrir la future parcelle de l'association.

Nous avons eu droit à de très beaux articles bien illustrés dans le Courrier de l'Ouest et la Nouvelle République. Vous pouvez également consulter la galerie de photos qui a été mise en ligne sur le site internet de l'association.

Notez bien les prochains rendez-vous sur Galuchet :

- **11 février** : A l'occasion de la journée mondiale des zones humides, nous ferons une sortie sur Galuchet, puis un pique-nique en barque à l'embarcadère de l'Evail à Bessines.

- **18 mars** : Diaporama et sortie sur le terrain pour « Grenouilles et compagnie », rendez-vous à 20h30 à la Ferme de Chey.

Thomas

Des nouvelles de nos petites protégées

Comme vous le savez, le suivi de nos colonies de chauves-souris nous occupe pas mal de temps. Nous avons eu l'hiver dernier, sans doute en raison de la température relativement douce pour la saison, des surprises quant aux effectifs nettement en baisse sur nos sites d'hivernage les plus fréquentés. Nous sommes un peu rassurés car les comptages menés en janvier 2006 ont révélé des populations un peu plus importantes qu'en janvier 2005. De surcroît, nous avons fait un deuxième comptage à quinze jours d'intervalle (en raison d'une petite vague de froid), et avons constaté encore 10 à 20 % d'individus en plus. Il est difficile d'évaluer une population d'après des effectifs hivernants, car il peut toujours exister des micro-sites secondaires (moins bien isolés que les cavités que nous connaissons, que les chauves-souris ne quitteront que lors de très grand froid) et les variations de climat au cours de l'hiver font qu'elles se déplacent beaucoup.

Autre bonne nouvelle, une colonie de 55 Grands Rhinolophes en hibernation a été découverte dans un des nombreux souterrains privés de Saint-Maixent l'Ecole. Si vous-même connaissez des personnes possédant des souterrains sur Saint-Maixent, n'hésitez pas à leur demander s'ils ont déjà aperçu des chauves-souris dedans, notamment en hiver. L'info nous intéresse !

Thomas.

Colonie de Grands Rhinolophes - Saint-Maixent l'Ecole. Photo : Thomas Luzzato.

